



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PUCA

plan
urbanisme
construction
architecture

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 novembre 2021

Appel à propositions « Un toit pour tous en Outre-mer » (TOTEM)

Les 16 équipes en lice !

Suite à la réception de 35 dossiers de candidatures, le Jury National de l'Appel à propositions TOTEM « Un toit pour tous en Outre-mer », réuni le 9 novembre 2021, a admis 16 équipes à remettre une proposition. Ces équipes, désignées par le nom de leur mandataire, sont les suivantes

Pour Mayotte :

- Julien Beller Architecte
- SARL ENDEMIK MAYOTTE
- AIR Architecture
- FIELDWORK SAS D'Architecture
- TECTONE ARCHITECTURE
- HARAPPA
- INZOUDDINI SAÏNDOU
- QUADRA ARCHITECTURES

Pour la Guyane :

- LORENZO ARCHITECTURE
- ABACUS STUDIO
- J.P.L ARCHITECTURE
- JUNGLE ARCHITECTE GROUP (JAG)
- RELIOS ARCHITECTURE
- BL'AK SAS
- KOZ ARCHITECTES SAS
- PEERDEO SINGH

Les membres du jury ont souligné la qualité des candidatures, la diversité des groupements, l'effort réalisé par la plupart des équipes pour réunir les compétences et les disciplines adaptées à l'appel à propositions.

Cet appel à propositions, porté par le Plan Urbanisme Construction et Architecture (PUCA), constitue la mise en œuvre de la mesure du Plan Logement outre-mer 2019-2022 visant à financer en Guyane et à Mayotte par la Ligne Budgétaire Unique (LBU) un appel à projet spécifique de constructions industrialisées de type « modulaires » à un niveau concurrentiel avec l'habitat informel en termes de coûts et de délais de production.

L'appel à proposition s'adresse à des groupements de maîtres d'œuvre, d'entreprises de construction ou fabricants industriels, de bureaux d'ingénierie et, si possible, de maîtres d'ouvrage.

Le développement d'une offre de logement à un coût accessible pour les plus démunis, de qualité, constitue un enjeu majeur pour permettre la résorption de l'habitat indigne, potentiellement dangereux pour les populations concernées et la plupart du temps néfaste à l'environnement, qui s'est développé en particulier dans les territoires de Guyane et Mayotte.

Un toit pour tous en Outre-mer » (TOTEM) est lauréat du Jury du PIV innovation et bénéficie du soutien financier d'Action Logement. Les candidats retenus percevront 15 000€ d'indemnités pour participation aux frais qu'ils auront engagés dans l'appel à proposition. Les lauréats, 3 maximum par territoire, percevront une prime de 30 000€. Les propositions lauréates pourront faire l'objet de subventions d'ingénierie jusqu'à 70 000€ par projet pour la réalisation de prototypes.
